



l'est du québec le québec régional le québec métropolitain

dans nos régions

L'hôpital de Sept-Iles réaménagé compterait 337 lits

par Gilles OUELLET
du bureau du Soleil

SEPT-ILES — Le volumineux programme technique et fonctionnel que viennent d'accepter les administrateurs de l'hôpital de Sept-Iles permet un nouveau pas vers le réaménagement tant réclamé du centre hospitalier à soins spécialisés de la Côte-Nord.

Ce document de 125 pages préparé conjointement par l'hôpital et quelques fonctionnaires des Affaires sociales et remis ces jours derniers au

directeur des établissements de santé au ministère, M. Réjean Cantin, fixe entre autres les besoins de superficie de plancher pour la construction et le réaménagement et détermine le nombre de lits qu'il sera possible d'ajouter à cet établissement de santé.

Concrètement, le plan prévoit le réaménagement et la construction de 116,800 pieds carrés de plancher, permettant d'augmenter de 206 à 337 le nombre de lits de l'institution régionale.

Si ce plan se réalisait intégralement, quelque 29,700 pieds carrés de plancher seraient réaménagés alors que 87,100 pieds carrés seraient construits. Cette construction nouvelle consisterait en un pavillon de trois étages qui se grefferait à l'établissement actuel et qui accueilleraient surtout les malades à long terme et les malades psychiatriques.

En 1981, alors que ces travaux devraient être terminés, les 337 lits se répartiraient ainsi: pour séjour de courte durée: 197 lits pour malades physiques et 21 lits pour malades

psychiatriques et mentaux; pour séjour de longue durée: 105 lits pour soins prolongés et 14 lits pour malades psychiatriques.

Le directeur général de l'hôpital de Sept-Iles M. Jean-Marc Maloney, a expliqué au SOLEIL que la prochaine étape était maintenant l'évaluation des coûts de ces travaux et la demande de l'arrêté ministériel donnant le feu vert pour l'ensemble du projet; passablement optimiste, M. Maloney a confié qu'il attendait la décision gouvernementale pour septembre prochain.

Tous les "agrandissements par en dedans" ayant été faits pour décongestionner certains services, les dirigeants de l'hôpital de Sept-Iles réclament depuis quelques années un vaste réaménagement pour répondre aux

besoins qui n'ont cessé d'augmenter dans cette région en plein développement.

En novembre 1975, l'administration du centre hospitalier proposait au gouvernement un programme évalué entre \$10 et \$12 millions mais qui fut retardé pour divers motifs dont les célèbres coupures budgétaires. Le nouveau programme mis au point au cours de la dernière année et que vient de recevoir le ministère des Affaires sociales coûterait sensiblement le même montant que le plan de 1975.

L'hôpital de Sept-Iles fut érigé au début des années 60 pour 120 lits, puis modifié pour 188, et réaménagé pour accueillir 18 malades à long terme l'été dernier. Lorsque l'hôpital fut construit, la population de Sept-Iles s'élevait à 17,000 personnes et Port-

Cartier était un modeste village. Aujourd'hui, Sept-Iles compte 37,000 personnes, et Port-Cartier qui a 10,000 citoyens devrait en compter 15,000 en 1980. A la fin de la décennie, le centre hospitalier de Sept-Iles devrait desservir quelque 100,000 personnes de Baie-Trinité à Natashquan, en passant par Sept-Iles, Port-Cartier, Gagnon et Schefferville.

Environ 500 personnes, dont 125 infirmières et une vingtaine de médecins, travaillent au centre hospitalier de Sept-Iles.

De 1973 à 1976, le nombre d'accouchements est passé de 600 à 1,012 à l'hôpital de Sept-Iles qui reçoit en plus quelque 70,000 visites à l'urgence et aux cliniques externes par année, et 20 pour 100 des patients sont de l'extérieur de Sept-Iles.



Le Soleil, Gilles Pepin

Herbe longue

Le maire de Lévis, M. Vincent Chagnon, a déclaré qu'il avait honte, ces temps-ci, en voyant les terrains municipaux mal entretenus. En face de l'usine de filtration, par exemple, le gazon a une hauteur de dix pouces, actuellement, et cet état de fait se retrouve en plusieurs autres endroits. C'était la deuxième fois, la semaine dernière, que le maire Chagnon soulevait le problème devant le conseil de ville, en montrant de l'indignation parce que la ville, qui doit normalement donner l'exemple, se fait faire la leçon par les citoyens. Les édiles songent à résilier le contrat d'entretien, qui a été confié, en mai dernier, à la firme Godbout et Bordeleau, pour faire exécuter le travail par un autre entrepreneur.

Entente intervenue entre Lévis et ses 22 policiers

par Gilles PEPIN
du bureau du Soleil

LEVIS — La Fraternité des policiers-pompiers de la ville de Lévis a conclu une entente avec les autorités municipales assurant une augmentation de salaires de l'ordre de 14 pour cent, pour cette année, et de près de 9 pour cent, pour l'année 1978.

Et ce qu'il y a sans doute de plus remarquable, selon cette entente qui a été ratifiée mercredi soir dernier par le conseil de ville, ce groupe de policiers municipaux vient d'obtenir une augmentation hebdomadaire de \$10 pour l'année 1978. Ce qui s'ajoute

à un salaire qui était déjà de \$286 pour un policier ayant quatre ans d'expérience, à la suite d'une première augmentation de 8 pour cent qui avait été autorisée par la Régie des mesures anti-inflation.

Le nouveau gain syndical met fin à des discussions qui ont duré plusieurs mois. Ce groupe de 22 policiers syndiqués ayant menacé la corporation municipale de procédures judiciaires afin d'obtenir la mise en application d'une sentence arbitrale rendue en janvier dernier et qui préconisait une augmentation de 16,2 pour cent pour l'année écoulée. La hausse décrétée dans la sentence arbitrale s'appuyait

sur un besoin de rattrapage équivalant à \$22. Celle qui vient d'être enfin négociée porte en effet le taux salarial à \$296,20 par semaine pour 1978. Ce taux est porté à \$340 pour la présente année et il sera de \$370 l'an prochain, selon l'entente signée la semaine dernière.

Le nouveau contrat de travail concernant ce groupe de travailleurs est différent du précédent, en ce sens qu'il définit tout de suite les conditions salariales pour toute la durée de l'entente. Le contrat antérieur, à cause d'une inflation plus difficilement prévisible, prévoyait une discussion annuelle concernant les salaires.

La Jeune chambre s'oppose à une école privée à Rimouski

par J.-Claude PAQUET
du bureau du Soleil

RIMOUSKI — La Régionale des Jeunes chambres du Bas Saint-Laurent vient de prendre position sur deux problèmes d'actualité dans l'Est du Québec, soit l'éventuelle implantation d'une école privée à Rimouski d'une part, et les moyens inadéquats pour le traitement des jeunes mésadaptés socio-affectifs, d'autre part.

Par un résolution en date du 22 juin, la Régionale des Jeunes chambres se dit opposée à l'implantation d'une école privée subventionnée dans le Bas Saint-Laurent, et veut accorder son appui au comité créé récemment à Rimouski contre l'implantation de cette école privée.

Pour ce qui est de la résolution adoptée en appui à la Table de concertation regroupant les établissements de services sociaux et les centres d'accueil pour jeunes mésadaptés socio-affectifs, le bureau exécutif de la Régionale des Jeunes chambres se dit conscient qu'une entente a été signée récemment entre le gouvernement et les établissements de services sociaux, mais il estime que l'entente ne représente même pas 25% de la norme provinciale, et

c'est pourquoi la Jeune chambre veut accorder son appui à tous ceux qui réclament du ministre des Affaires sociales qu'il applique dans une région déjà sous-développée les mêmes normes qui prévalent dans le reste de la province.

La Jeune chambre a fait connaître sa position sur ces deux problèmes à l'occasion d'une conférence de presse où elle voulait faire connaître aussi son objectif au cours de son présent mandat, en orientant dorénavant l'action du mouvement sur la vie du milieu, soit les priorités à l'échelon

municipal, qu'il s'agisse de questions administratives, d'environnement ou de quelque autre nature.

Outre l'école privée et les centres d'accueil pour mésadaptés socio-affectifs, la Jeune chambre entend prendre position au cours des semaines à venir, au sujet de l'impôt fédéral qui frappera l'assurance-vie, entend se prononcer sur la nouvelle entente Canada-Québec, et poursuivra certains autres dossiers comme ceux du réseau routier dans l'Est, le transport voyageur et aux cliniques externes par année, et les problèmes de l'environnement.

Négociations qui n'ont pas traîné à Paspébiac

par J.-Claude PAQUET
du bureau du Soleil

RIMOUSKI — Le syndicat des employés de l'usine de poisson de Paspébiac, affilié à la CSN, a signé une nouvelle convention collective, après seulement quelques séances de négociation. D'après un négociateur syndical, M. Dariault Seney, de la CSN, cette convention n'en demeure pas moins la meilleure au Québec en ce qui concerne les clauses normatives, pour des employés d'usines de poisson.

La dernière convention collective avec la compagnie des Pêcheurs du golfe Saint-Laurent a pris fin le 31 mai dernier et les négociations ont commencé le 7 juin. Le contrat échu accordait un salaire horaire de \$4,10 et les quelque 150 employés de l'usine demandaient \$4,25 pour la nouvelle convention. Après la séance de négociation du 28 juin, la partie patronale a accepté d'accorder un salaire de \$4,20 à compter du 1er juin, et un 5 cents additionnel accordé conditionnellement, si le gouvernement acceptait

d'effacer le déficit encouru par la compagnie au cours des deux dernières années, et qui est de l'ordre de \$58,000.

Comme on le sait, le travail dans les usines de poisson est à la fois saisonnier et occasionnel, s'étendant de mai à octobre et selon les entrées des navires de pêche, de sorte que la semaine de travail est souvent réduite de plusieurs journées.

L'an passé, le gouvernement d'alors avait consenti à accorder un salaire d'appoint, permettant aux employés de retirer un salaire minimum de \$100 par semaine, ce qui permettait en même temps de les rendre éligibles à l'assurance-chômage pendant les mois d'hiver.

Le négociateur syndical, M. Soucy, a précisé qu'en dépit de nombreuses démarches, le gouvernement actuel n'a même pas daigné répondre aux demandes, bien que le député responsable des pêcheries, Mlle Denise Leblanc, ait dit verbalement que ce revenu d'appoint pourrait être accordé vers le début du mois d'août.

Pilules Dodd's
Pour les Reins

Pour le MAL DE DOS et la SENSATION DE FATIGUE
résultant d'irritation urinaire et de troubles de la vessie

Le fidèle
Un bon ami de la famille
de génération en génération

CHOIX COMPLET
Fenêtre Super Bellevue
Fenêtre canadienne
Porte intérieure
et extérieure, etc.

Plus de 1500 fenêtres
et 1500 portes
disponibles.

Exemple:
Ensemble comprenant
2 portes avec cadre

\$128
Canadien

\$105
Panoramique

Service de
livraison rapide.

Nous faisons
la livraison
à l'extérieur
également.

CHARGEX

Exemple:
**Châssis
Super Bellevue
Complett 3' x 3'**

\$39⁰⁰ chacun

Grand choix de
fenêtres
canadiennes
fabriquées en cèdre
avec vitres

THERMOS
Prix défiant
toute compétition.
Téléphonez ou
passez nous voir.

**MODERN
PLYWOOD LTD.**
1255, avenue Courcellette,
Val-Bélair, Québec.

Ouvert jeudi, vendredi
soir et samedi.

842-1911

NOTRE VENTE

"FIN DE SAISON D'ETE"

AVEC RABAIS
DE **10**
A **50%**

**DES PRIX
IMBATTABLES.**

EXEMPLE:
SABOTS EN CUIR
DAMES \$7⁹⁹

EXEMPLE:
SANDALES DE BAIN
Petit, moyen,
large. **49¢**

EXEMPLE:
SANDALES EN SIMILI
DAMES \$4⁹⁹

agnon
à FRIE INC.
Les plus grands détaillants
de chaussures à Québec.

Ste-Foy XXXX Place Des 4 Bourgeois
Centre-Ville est: 260 Saint-Joseph
Centre-ville ouest: 180 Saint-Vallier
Limoulu: 519, 3e Avenue